



SOMMAIRE

Stade phénologique
Observations
physiologiques
Mouche de l'olive
Cochenille noire
Cicadelle pruineuse
Rhynchite
Pyrale de l'olivier

ANIMATEUR FILIÈRE : CRA

Rédacteurs : René-Pierre
BACCONNIER



Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :

Jean-François

SAMMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Route du Stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-
agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo : CA2B, CRA.



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de L'Office Français
de la Biodiversité par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ECOPHYTO

À retenir

Mouche de l'olive : les captures sont encore en augmentation, très élevées pour la période. Des piqûres de ponte sont observées en Plaine Orientale, en Balagne, en Corse du Sud, et sur l'ensemble du littoral. Le niveau de risque est très élevé.

Cicadelle pruineuse (*Metcalfa pruinosa*) : sa présence se généralise dans l'ensemble des oliveraies du territoire corse. Extension des zones touchées par la fumagine.

Cochenille noire : présence de foyers importants dans quelques oliveraies, avec risque de fumagine.

Charançon de l'olivier (*Rhynchites cribripennis*) : nombreuses piqûres de nutrition observées dans certaines oliveraies entraînant le dessèchement puis la chute prématurée des olives.

Pyrale de l'olivier (= pyrale du jasmin) : dégâts repérés sur de jeunes plantations.

• STADE PHÉNOLOGIQUE

Grossissement du fruit :

Les fruits poursuivent leur développement. Dans les secteurs précoces et pour les variétés précoces, le stade BBCH 75 est atteint ou dépassé : les olives sont entre 50 à 60 % de leur taille finale (à nuancer pour les oliveraies non irriguées), et les noyaux deviennent durs. Pour les autres secteurs et les variétés tardives, les olives ont atteint 30 à 40 % de leur développement (stade BBCH 73 à 74).

• OBSERVATIONS PHYSIOLOGIQUES

Chute physiologique : chute prématurée des olives en cours. Ce phénomène d'autorégulation de la charge par l'arbre a lieu après la nouaison, au moment du grossissement des fruits, jusqu'au durcissement du noyau.





La chute physiologique observée cette année est parfois importante dans certains secteurs, et inégale d'un olivier à l'autre au sein de la même oliveraie.

Ne pas confondre cette chute naturelle avec la chute provoquée par la piqûre du rhynchite.

• MOUCHE DE L'OLIVE – BACTROCERA OLEAE (= DACUS OLEAE)

Biologie : La mouche est en pleine activité dès que la température est entre 20 et 30 degrés (elle peut pondre jusqu'à 35 degrés). Au-delà, son activité est contrariée. Les œufs qu'elle pond au-dessus de 35 degrés ont des chances de survie très faible. Des températures supérieures à 28 degrés en soirée (18h) sont également défavorables à son activité.

Rappels d'éléments de biologie :

Stade biologique	Durée de développement ou de présence (par génération)	Activité ralentie si températures supérieures à :
 Adulte	Plusieurs mois	30°C
 Œuf	2-3 jours	35°C
 Asticot	10-12 jours	30°C
 Pupa	8-10 jours	36°C

Observations : La période un peu plus fraîche a favorisé l'activité de la mouche de l'olive. Avec des températures sous les 30 degrés, l'intensité des vols augmente. Les olives suffisamment charnues pour permettre le développement de la larve encouragent les piqûres de ponte.

Les relevés communiqués par les exploitants-observateurs du réseau montrent une nette augmentation des vols de mouche : les populations de mouche atteignent un niveau très élevé sur l'ensemble du littoral, en Balagne, en Plaine Orientale et à l'intérieur des terres en Corse du Sud. Actuellement, des piqûres sont observées (jusqu'à 3 % d'olives piquées en plaine orientale), mais les développements larvaires sont rares. Absence d'observations de trous de sortie.



Photo 1 : Piqûres de mouche de l'olive.

Evaluation du risque : Le risque de développement larvaire est actuellement élevé et la chute des températures qui se maintient depuis la semaine dernière est très favorable à l'activité de la ponte. Cependant les fortes chaleurs annoncées peuvent compromettre sérieusement les chances de survie d'une partie plus ou moins importante des œufs ou des larves, avec des situations probablement variables en fonction des secteurs et de l'ampleur de la hausse des températures. Au-delà d'une d'une mouche piégée par jour, le risque est estimé élevé. Actuellement, le risque est élevé pour toute la Corse, sauf dans le Nebbiu en plaine, à l'intérieur des terres.

Gestion du risque : Une veille sanitaire de son verger est indispensable pour évaluer la pression de la mouche. Il est recommandé de relever les pièges deux fois par semaine. En cas de forte infestation, privilégier les méthodes alternatives de protection de l'olive en combinant le recours au piégeage massif et l'emploi d'une barrière naturelle d'origine minérale. Maintenir l'attractivité des pièges un mois après la pose en renouvelant la solution attractive. De même assurer l'efficacité par de nouvelles applications de la barrière minérale au fur et à mesure du développement du fruit.

• COCHENILLE NOIRE

Biologie : L'adulte atteint une taille de 3 à 4 mm de long, 2 à 2,5 mm de haut, et devient brun foncé à noir. On l'identifie par son relief en forme de H très caractéristique sur son bouclier. Les œufs pondus sont sous le corps de la cochenille et sont ovales, mesurent moins de 0,4 mm de long et sont de couleur rose saumon orangée. En fonction du stade de développement elles peuvent-être beige-orangé à brun-clair. La cochenille noire se

loge dans des zones fortement innervées de l'arbre, soit le long de la nervure centrale à la face inférieure des feuilles ou sur les jeunes rameaux.

La ponte des œufs débute en juin et dure tout l'été. Une femelle pond jusqu'à 2000 œufs, à la fin du cycle de ponte la cochenille mère meurt et son bouclier devient sec et reste accroché sur le végétal.

Cette espèce présente une génération par an avec des larves qui apparaissent en juillet et se regroupent sur les feuilles et les rameaux voisins. Elle se nourrit de sève qu'elle pompe dans les feuilles ou les jeunes rameaux. Elle génère du miellat, qui peut provoquer de la fumagine puis l'affaiblissement jusqu'au dessèchement des branches concernées



Photos 2 et 3 : cochenille noire sur rameau, et présence de larves dépassant du bouclier.

Observations : Sa présence est remarquée dans quelques oliveraies dans différentes zones, en nette augmentation. De la fumagine est déjà observée.

Évaluation du risque : Les vergers touchés sont peu fréquents mais pour les vergers concernés le risque est de moyen à fort. Sa présence entraîne de la fumagine et affaiblit fortement les branches concernées.

Gestion du risque : Tailler les branches trop fortement atteintes pour éliminer les rameaux contaminés et favoriser la présence d'auxiliaires.

• **CICADELLE PRUINEUSE (*Metcalfa pruinosa*)**

Biologie : La cicadelle se nourrit de la sève des végétaux, mais les dégâts associés à cette cicadelle sont occasionnés par l'apparition de fumagine à cause de la pruine qu'elle émet. Après l'éclosion des œufs au début du printemps, les larves sont actives jusqu'en septembre (Plus d'informations sur le BSV 1 du 23 juin 2022).

Observations : Sa présence se généralise sur tout le territoire corse, avec un impact très variable selon les oliveraies. Premiers adultes observés. Des oliveraies en plaine orientale sont fortement impactées avec un développement important de fumagine.

Évaluation du risque : Très variable selon le degré d'infestation. Surveiller le risque de fumagine.

Gestion du risque : Éliminer les rameaux fortement atteints. Des lâchers d'auxiliaires sont possibles en cas d'infestation importante.

• **RHYNCHITE DE L'OLIVIER ou charançon de l'olivier : *Rhynchites cribripennis* (Desbrochers)**

Biologie : L'adulte est brun rougeâtre et mesure environ 5 à 6 mm de long. Les adultes émergent au printemps (avril-mai) et se nourrissent dans un premier temps de feuilles et de jeunes pousses, puis se déplacent vers les olives et creusent un trou circulaire entouré par une tache brune (plus d'informations disponibles sur le BSV 2 du 15 juillet 2021).

Observations : Sa présence est remarquée dans de nouveaux vergers en Balagne et en Corse du Sud, mais dans des oliveraies différentes des observations de 2021, peut être en raison de son cycle étalé sur 2 ans. Les observations de cette année ont permis de remarquer que le ravageur pique l'olive jusqu'à l'intérieur du noyau en formation (pas encore dur), probablement pour se nourrir de l'amandon, ce qui entraîne le dessèchement puis la chute de l'olive (à ne pas confondre avec la chute physiologique).



Photos 4, 5 et 6 : Rhynchite, et piqûres du rhynchite

Évaluation du risque : Le risque est élevé dans les oliveraies concernées.

Gestion du risque : Pour tenter d'en diminuer l'impact, dans les petites oliveraies, on peut repérer les zones de présence en visualisant les fruits atteints, et secouer les rameaux pour les faire tomber et les récupérer dans un large récipient ou sur un drap blanc pour en faciliter la capture (l'insecte se laisse tomber lorsqu'il se sent menacé).

• PYRALE DE L'OLIVIER

Biologie : la pyrale de l'olivier, ou pyrale du jasmin, est un papillon blanc de forme triangulaire au repos, de 15 mm environ, avec le bord des ailes beige. L'adulte émerge au printemps, et plusieurs générations se succèdent jusqu'à l'automne. Une génération dure un peu plus d'un mois. Les chenilles vertes se nourrissent des jeunes pousses et des bourgeons terminaux en formation, ce qui peut nuire au développement des jeunes oliviers.





Photo 7 : dégâts de la pyrale de l'olivier

Observations : des dégâts sont observés sur des jeunes plantations ou sur les rameaux des greffes récentes, sur l'ensemble du territoire. Il est assez fréquent de le trouver dans les pièges type gobe-mouche installés pour capturer les mouches de l'olive.

Évaluation du risque : à surveiller pour les jeunes vergers et les arbres greffés. Les dégâts sont mineurs sur les arbres bien développés.

Gestion du risque : des produits de biocontrôle peuvent être utilisés (cf. Liste en fin de bulletin). Dans le cadre de rénovation d'oliveraies par greffage, préserver le maximum de rejets de souche ou des oléastres proches pour diluer le risque, en attendant un bon développement des greffes.

PREVISIONS METEO

	Samedi 16 juillet	Dimanche 17 juillet	Lundi 18 juillet	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vendredi 22 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps largement ensoleillé			Temps sec et ensoleillé avec une hausse prévue des températures jusqu'à 36°C en journée			

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.